



Briller par son panorama

Règlement numéro 410, amendant le règlement numéro 376, pour permettre la circulation des véhicules hors route (VHR) sur certains chemins municipaux.

Attendu qu'il est devenu nécessaire d'amender le règlement numéro 376, adopté le 8 février 2016, pour permettre la circulation des véhicules hors route (VHR) sur certains chemins municipaux;

Attendu le retrait du droit de passage d'un propriétaire du rang 1 sud-ouest en 2019, le tracé de ce parcours se retrouvant ainsi sur le chemin public du rang 1 sud-ouest;

Attendu que ce fait ajoute 900 mètres au parcours déjà autorisé de 1,6 km, portant celui-ci au total de 2.5 km;

Attendu qu'il y a lieu d'amender l'article 1 du règlement numéro 376, concernant les longueurs maximales permises sur les chemins municipaux ;

Attendu qu'un avis de motion a été donné par M. Michel Roy le 4 mai 2020, de même que la présentation et le dépôt du projet de règlement numéro 410.

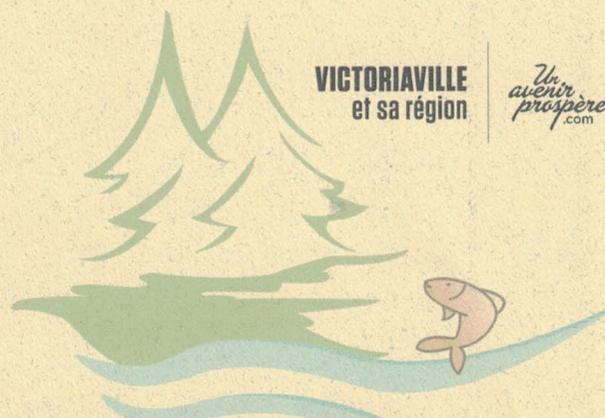
Il est proposé par Mme Roseline Boucher

Secondé par Mme Nancy Delisle

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil adopte le règlement numéro 410 et qu'il soit statué par ledit règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

L'article 1 du règlement numéro 376 est remplacé par le suivant : la circulation des véhicules tout-terrain est permise sur les chemins municipaux suivants et sur leurs longueurs maximales prescrits :



Sentiers quatre saisons

- Partie Rang 1 sud-ouest 2,5 km
- Partie Rang 1 sud-ouest 1,1 km
- Rang 1 sud 1,4 km
- Rue Principale (coin rang 1 sud jusqu'au coin route 161) 0,40 km
- Rang 1 centre (coin route 161 jusqu'au chemin St-Philippe) 2.50 km
- Chemin St-Philippe (coin rang 1 centre jusqu'à la limite de Ham-Nord) 3,2 km
- Chemin St-Philippe (coin rang 1 centre jusqu'à la limite de Chesterville) 0,2 km

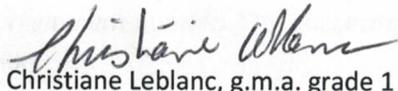
Un croquis des emplacements est joint au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Article 2

Le présent règlement numéro 410 entrera en vigueur selon la loi.



Luce Périard, maire



Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1

Directrice générale et secrétaire trésorière

Avis de motion: 4 mai 2020 + présentation du règlement et dépôt

Adoption: 1er juin 2020

Affichage: 3 juin 2020